finances, M. Gheust avait, en outre, déposé une proposition tendant à créer un impôt sur les bénéfices commerciaux et industriels.

Enfin, pour le crédit de 500 millions relatif aux charges militaires, il est question d'établir une taxe spéciale sur le revenu.

Il est donc permis d'affirmer que le régime auquel doivent être soumis les commerçants, les industriels et les agriculteurs n'est pas encore défini, puisque, dans certains cas, la patente sert de base à l'impôt sur le revenu, alors que dans le projet voté par la Chambre la patente est supprimée et remplacée par une taxe sur les bénéfices commerciaux, industriels et agricoles.

Il est intéressant de rappeler que, sur la proposition de M. Touron, la deuxième sous-Commission a adopté une résolution tendant à faire disparaître de la cédule de l'impôt sur les revenus industriels et commerciaux les dispositions relatives :

1° A la déclaration ;

2° A la détermination du revenu par la recherche de l'excédent de recettes sur les dépenses.

Elle a décidé d'asseoir l'impôt pour les diverses catégories de professions industrielles et commerciales sur les signes extérieurs. Si la sous-Commission a adopté cette disposition, c'est qu'elle considérait avec raison qu'elle était la seule de nature à exclure, dans la taxation de l'impôt, l'inquisition et l'arbitraire.

C'est donc avec surprise que nous voyons reparaître dans l'avant-projet de M. Aimond la déclaration facultative ou l'évaluation administrative.

Sous prétexte de remplacer les contributions de la personnelle-mobilière et des portes et fenêtres, on jetta les bases de l'assiette de l'impôt général sur le revenu en laissant encore ignorer ce que seront les taxes communales et départementales.

En ce qui concerne la personnelle-mobilière, nous sommes opposés à toute exonération. La qualité de contribuable disparaîtrait pour tout citoyen qui a un revenu inférieur à 750 francs pour les communes de 2.000 habitants, jusqu'à 3.000 francs à Paris, alors que la personnelle-mobilière devrait atteindre tous les Français puisqu'ils ont le droit de vote.

Il serait loisible ensuite de faire restituer cette modeste taxe par les soins des municipalités aux personnes considérées comme indigentes.

D'après le projet voté par la Chambre, les contribuables ayant un revenu supérieur à 5.000 francs étaient obligés de faire une déclaration relatant leurs bénéfices commerciaux, industriels ou agricoles.

En présence des protestations nombreuses qui se sont élevées contre cette mesure, qui avait un caractère d'inquisition fiscale, la Commission sénatoriale semble n'avoir maintenu la déclaration qu'à titre facultatif, en y ajoutant, au choix du patentable, l'évaluation administrative.

Si le chiffre des bénéfices énoncé par cette déclaration n'est pas soumis au contrôle de l'administration, qui se réserve par la suite d'en contester le bien-fondé, un premier conflit se produit quand il s'agit d'établir la déclaration d'après une règle uniforme qui déterminera les seuls frais généraux qui pourraient être à la charge de l'entreprise.

Parlant de la déclaration, M. Caillaux croit que, pour qu'elle soit sérieuse, il faut qu'elle soit contrôlée, et pour la contrôler, il faut avoir des moyens de contrôle, sans quoi tout système d'impôt sur le revenu croule.

Quels sont les moyens de contrôle qui peuvent être demandés pour justifier le déclaration en matière commerciale ? Ce sont les livres de commerce. S'il est vrai que nombre de commerçants tiennent une comptabilité régulière dont la présentation à l'administration aurait les inconvénients les plus graves, il est permis d'affirmer que la plupart des petits commerçants n'ont aucune comptabilité ; il faudra donc les taxer, comme aujourd'hui, d'après les signes extérieurs, lesquels, après avoir été l'objet des plus vives critiques, deviendront nécessairement les principaux moyens d'enquête.

Il faudra également appliquer la patente aux maisons étrangères qui ont des comptoirs d'achat en France et dont les revenus sont seulement imposables dans leurs pays d'origine.

Il s'agit aussi de distinguer entre ce que le langage courant désigne sous le nom du « revenu » et ce qu'on appelle « bénéfice » d'une entreprise commerciale. Le revenu peut être défini comme le rendement annuel des capitaux d'un individu, mais le revenu a, avant tout, ce caractère qu'il s'agit de sommes réellement encaissées et surtout définitivement acquises. Tel est le cas des rentes et des dividendes d'un capitaliste, les loyers touchés par un propriétaire, des honoraires d'un avocat ou d'un médecin, etc...

Le bénéfice annuel d'une entreprise est figuré par ce qu'on appelle en comptabilité le solde du bilan, si ce n'est là qu'un aperçu sommaire, car les chiffres n'ont qu'une valeur conventionnelle.

L'on peut, en effet, en toute sincérité, n'accuser aucun bénéfice tant que toutes les installations ne sont pas amorties, que toutes les créances ne sont pas rentrées. Le solde créditeur ou bénéfice s'acquiert, d'ailleurs, le caractère du revenu que quand il est sorti de l'entreprise à titre définitif.

Lorsqu'un négociant se trouvera en face du fisc avec l'obligation de déclarer ses bénéfices, il pourra, dans la plus large mesure, régler ses inventaires et ses bilans au seul gré de ses intérêts, sans cesser de se maintenir dans une parfaite régularité d'écritures.

Les contribuables qui n'auront pas souscrit de déclaration doivent se soumettre à l'évaluation d'après les règles tracées par les articles 18 à 21.

En ce qui concerne les bénéfices des exploitations commerciales et industrielles, il faudrait établir une taxe proportionnelle pour les diverses professions, car il est impossible d'évaluer uniformément les bénéfices à cinquante fois le montant principal de la contribution de la patente.

Chaque fois que l'on se trouve en présence d'un contribuable ayant une patente relativement forte, les bénéfices seront de beaucoup inférieurs à cinquante fois le montant de la patente.

Il ne faut pas admettre qu'un contribuable qui a, au principal, trois mille francs de patente, réalise 150.000 francs de bénéfices ; ou bien qu'un industriel ayant au principal 6.000 francs de patente, gagne 300.000 francs.

En ce qui concerne plus particulièrement les grands magasins, il faut également considérer que s'ils peuvent être atteints dans une large mesure, mais sous forme équitable, les bénéfices sont bien inférieurs à la proportion indiquée.

On sera donc amené nécessairement à établir une échelle dégressive pour les contribuables payant les patentes les plus élevées, ce qui ne manquera pas de choquer ceux qui s'imaginent que les taxes les plus fortes doivent atteindre les maisons les plus importantes.

En résumé, si la patente doit être maintenue comme contribution directe, étant donné qu'elle comprend, avec un droit fixe, un droit proportionnel sur le loyer du commerçant ou de l'industriel, ainsi que sur le loyer d'habitation, on est bien obligé d'admettre que la recherche du bénéfice sur la base de la patente n'a pas pour but exclusif de remplacer la personnelle-mobilière et les portes et fenêtres, mais bien d'établir la base du revenu pour l'atteindre ensuite comme impôt complémentaire.

Tout en reconnaissant qu'il y a lieu de faire supporter les charges à ceux qui possèdent, les commerçants et les industriels estiment que, si l'on peut apporter des modifications aux diverses taxes de patente, en multipliant les classes et en s'entourant de toutes les indications que peuvent fournir les signes extérieurs pour atteindre les contribuables d'une façon équitable, il y a lieu de s'opposer à un système de déclaration ou de taxation qui ne pourrait aboutir qu'à un impôt de discorde.


**COMPAREZ**

L'EXCELLENT VIN DE

BANYULS-TRILLES

*QUINQUINA*

recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants

AVEC TOUS LES APÉRITIFS

connus jusqu'à ce jour

LE GOUTER C'EST L'ADOPTER

Demander « UN TRILLES »

et exiger l'étiquette sur la bouteille avec le mot « QUINQUINA »

no.3118


# TRIBUNAUX

## *Tribunal Correctionnel de Lille*

**Amour et probité**

Epris d'amour pour une ex-institutrice, Camille Thieffry, âgée de 31 ans, actuellement domiciliée, 152, rue de Wazemmes, à Lille, l'inculpé Félix Minnaert, la décida à venir habiter sous le même toit.

C'est 14, rue Pasteur, que les deux amis établirent leur nid, mais bientôt Minnaert désertait le logis, emportant pour un millier de francs de valeurs et objets mobiliers qui étaient la propriété de sa trop confiante compagne.

Pour ce méfait et par défaut, il lui a été infligé 1 an de prison.

**Abonnés, montrez vos cartes !**

Michel Hoogstaet, étudiant à l'Institut Electrotechnique, demeurant à Beuvis, est abonné au chemin de fer du Nord. Le jour de la Mi-Carême, attiré par les masques qui égayaient les rues de Lille, il prit le train de 14 h. 56. Mais ce train arriva directement à la grande Gare : Hoogstael, abonné jusqu'à la gare des Postes seulement, devait donc déclarer au contrôle son cas : il passa, pensant que le mot « abonné », suffirait au contrôleur, suffirait. Un sous-chef exigea sa carte et lui dressa procès-verbal, malgré l'offre qu'il fit de régler les 7 sous de supplément. Mᵉ Spriet plaida l'erreur de son client et sa bonne volonté. Le Tribunal a condamné Hoogstaet à 16 fr. d'amende. Voilà 9 fr. 35 qui lui coûtent cher.

**Un coup de poing à bon marché**

Le 17 mars, Camille Declercq, avait bu et comme il a l'ivrognerie quelque peu agressive, il cherchait noise aux passants, près du passage à niveau de Wattrelos.

Joseph Mauquelte, 35 ans, ouvrier batteur, 106, rue du Vieux-Bureau, à Wattrelos, prit la défense d'un jeune homme que l'ivrogne poursuivait. Celui-ci, furieux, déclara : « Je le mangerai 20 fois de suite ». Mauquette trouva sans doute que c'était au moins 19 fois de trop, sinon plus et riposta : « Tu ne mangeras personne », et comme l'ivrogne s'agrippait à son veston, il se dégagea d'un coup de poing. Declercq ne se présenta pas à l'audience, ayant déclaré dit le prévenu : « Je n'irai pas ; j'étais saoul ; c'est bien fait pour moi. » Après plaidoirie de Mᵉ Teslart qui montra le peu d'importance de cette banale affaire, le Tribunal inflige à Mauquette 16 francs d'amende, avec sursis.

**AFFAIRES DIVERSES**

— 1 mois par défaut à J.-B. Lottigier, 28 ans, tourneur, rue de la Plaine, 28, à Lille, pour coups.

— 8 jours à Théodore Pagies, 40 ans, pour outrages à Seclin.

— 40 jours à Romain Pareit pour bris à Halluin.

— 3 mois à Alfred Renard, à Lille, pour bris de clôture, place de la Nouvelle-Aventure, à Lille.

— 100 fr. au même, qui a passé sans déclaration un lièvre à l'octroi de Roubaix.

— 1 mois avec sursis à Eugène Vanbresen, pour coups à Lambersart.

— 1 mois et 5 fr. à Jean Vandame pour menaces, outrages et ivresse à Pérenchies.

— 15 jours par défaut à Vanholme Omer, pour vol à Erquinghem.

— 16 fr. à Van Ryckeghem Frédéric, pour infraction à la loi sur les étrangers.

# ETATS CIVILS

**LILLE**

**Naissances.** — Vandamme Silvie, rue de l'Hôpital-Saint-Roch, cour Saint-Paul, 9 — Langlet Mireille, rue Sainte-Barbe, 35 — Liégeois Raymond, rue du Vieux-Moulin, 21 — Empis Marcel, rue des Bonnes-Rappes, 6 — De Champs Marie-Louise, boulevard Montebello, 10 — Malingue Marcel, place Barthélémy-Dorez, 6 — Bouquin Madeleine, rue de Bône, cité Rousseaux, 15 — Huard Madeleine, quai de la Basse-Deûle, 26 — Graincourt Eugène, rue de Ronchin, 72, cité Delbar.

**Décès.** — Guillaume Ernest, 3 ans, rue du Croquet, 11 — Guelton Auguste, 66 ans et demi, époux de Augustine Belin, rue Charles-Quint, cour de la Peine-Perdue, 3 — Musy Francis, 5 ans et demi, rue Ratisbonne, 84 — Berten Marguerite, 29 ans et demi, épouse de Frédéric Ströher, rue des Arts, 3 — Duboisse Gustave, 66 ans et demi, époux de Alphonsine Lach, quai de la Basse-Deûle, 104 — Staes Catherine, 52 ans et demi, épouse de Frédéric Baeldes, rue de Lannoy, 82 — Normand Henri, 27 ans, célibataire, rue Saint-Sauveur, 90 — Van Eenoo Mathilde, 35 ans, épouse de Oscar Michel, rue Esquermoise, 101 — Richebé Victorine, 67 ans et demi, veuve de Auguste Pojiel, rue Voltaire, 37 — Hautecœur Marie, 88 ans, célibataire, rue du Vert-Bois, 25 — Roussel Emile, 50 ans, époux de Augustine Fretin, rue du Vieux-Faubourg — Masurelle Jean-Baptiste, 47 ans, époux de Marie Houterman, rue de Rivoli, 29.

**ROUBAIX**

**Naissances.** — Marie Amon, rue Meyerbeer, 18 — Marcel Tournemine, Grande-Rue, petite c. Lefebvre, 2 — Berthe Desmarchelier, rue des Longues-Haies, 1 — Denise Ledrue, rue de France, 4 — Louis Cartier, rue Bourgelat, 21 — Armand Delevoye, avenue Julien-Lagache — Germaine Haspel, boulevard de Cambrai, 60 — Léon Carette, rue Newton, 28 — Gaston Corneillie, boulevard de Metz, passage du Beau-Chêne, 4 — Jules Dumortier, rue de Philippeville, 3.

**Publications de mariages.** — Entre : Emile Dutoimpont, débitant de boissons, à Bouchain et Marie Lorthioir, sans profession, à Roubaix — Charles Duquesnoy, confiseur, à Wattrelos et Jeanne Libossart, journalière, à Tourcoing — Prosper Lambert, camionneur, rue de Denain, 71 et Julienne Gourjon, doubleuse, à Wattrelos — Edouard Seynhaeve, daubeur, rue de Cartigny, 2 et Marie Barenne, fileuse, à Wattrelos — Georges Béal, sans profession, à Cambrai et Héloïse Tollet, sans profession, boulevard de Beaurepaire, 275 — Gustave Delsaader, rattacheur, rue d'Iéna, 1 et Fernande Outterquin, soigneuse, rue Jacquard, 108 — Jean Lepoutre, ajusteur, rue Vaucanson, 67 et Marcelle Rouge, coupeuse de velours, rue de l'Epeule, 210 — Julien Barin, teinturier, rue de la Perche, c. Briel, 30 et Adélaïde Ghislain, ourdisseuse, rue de l'Epeule, c. Piat, 7 — Henri Houte, épicier, rue de la Vigne, 128 et Marie Decottignies, gérante, rue de Mouvaux, 102 — Henri Delgrange, épinglier, rue des Longues-Haies, c. Jénart, 6 et Julienne Laristen, tisserande, rue des Longues-Haies, 260 — Albert Delaplace, mécanicien, rue de Valmy, 49 et Julienne Goillaert, sans profession, rue Decrême, 95 — Alphonse Vanderbeke, ouvrier bonnetier, rue d'Arcole, c. Ducoulombier, 4 et Adrienne Doyennette, piqûrière, rue de Fontenoy, c. Steppe, 1 — Emile Vandenhaulle, menuisier, rue du Fontenoy, c. Moreau, 28 et Philomène Hostya, sans profession, à Roubaix — Boniface Veleur, teinturier, rue des Longues-Haies, c. Desrumaux, 13 et Marthe Legrand, soigneuse, rue des Longues-Haies, 213, c. Desrumaux, 8 — Clovis Duquesnoy, apprêteur, rue des Fondeurs, 33 et Elyse Deleplace, servante, à Croix — Jean Willebroedt, rattacheur, rue de la Conférence, 68 et Marie Masure, soigneuse, rue de la Conférence, c. Vanderbaegen, 9 — Edouard Danneels, manutentionneur, rue de Florence, 60 et Julia Voet, tisseuse, rue des Parvenus, 81 — Hubert Vandendriessche, comptable, rue de Denain, 107 et Germaine Evrard, couturière, rue de Lannoy, 278 — Jules Reyniliens, garçon de café, à Lille et Léonie Delacy, cuisinière, rue de la Perche, 40 — Marcel Woussen, journalier, rue des Anges, 104 et Louise Degroote, étireuse, rue de Tourcoing, c. Mathon, 19.

**Décès.** — Henri Grimonprez, 80 ans, sans profession, Grande-Rue, petite cour Lefebvre, 8 — Céline Huvenne, 39 ans, sans profession, rue de Denain, 17 — Marie Mignolet, 68 ans, sans profession, rue Turgot, imp. Saint-Joseph, 4 — Angèle Leliaert, 22 ans, couturière, avenue Julien-Lagache — Angèle Wallaeys, 4 mois, avenue Julien-Lagache — Blanche Zeyler, 20 ans, rattacheuse, avenue Julien-Lagache.

**TOURCOING**

**Naissances.** — Néant.

**Décès.** — Deschampré Julienne, 3 mois, rue de Roubaix, 180 — Naessens Adolphe, journalier, 59 ans 5 mois, rue Nationale, 122 — Delmarque Angèle, 1 an 8 mois, rue Nationale, 122 — Housay Désiré, journalier, 40 ans, rue Nationale, 122 — Vromant Pauline, 42 ans, sans profession, rue d'Ypres — Breille Henri, 60 ans 2 mois, sans profession, rue d'Havré, 3.

# Programme des Spectacles

**AU KURSAAL**

**Les cinq dernières de « Quo Vadis »**

Encore cinq représentations y compris les deux matinées de dimanche et lundi à l'occasion des fêtes de Lille, et puis « Quo Vadis » quittera définitivement l'écran de la coquette salle du Kursaal. La brusque apparition des chaleurs, en général si néfaste aux théâtres, n'a pu enrayer l'élan du public vers le Kursaal.

Il est vrai que ce bel établissement possède une salle des plus fraîches aussi il y a toujours foule malgré les chaleurs actuelles.

Samedi, dimanche et lundi, en matinée et en soirée, dernières représentations de « Quo Vadis » avec grand orchestre et chœur sous la direction de M. Dupuis.

**OMNIA PATHE.** — Aujourd'hui, nouveau programme :

Partie dramatique. — « La Broyeuse de Cœurs », grand spectacle en trois parties, dont les principaux rôles sont interprétés par Mme Massart et M. Pierre Magnier. La Broyeuse de Cœurs est un drame impressionnant, encadré dans une mise en scène de premier ordre. A la troisième partie de ce drame on assiste à une course de taureaux aux péripéties tragiques, etc.

Partie comique. — Max est charitable, joué par Max Linder — Rigadin flirte, joué par Prince, etc.

Actualités dans Pathé Journal, etc., etc.

**T. l. j. Cinéma gratis aux Galeries Lilloises.**

**CASINO PALACE**

30 bis, Grande-Rue Roubaix, à 1 minute du Mongy

*La plus jolie, la plus spacieuse des salles de music-hall de toute la région !*

Dimanche 1er et Lundi 2 juin : Spectacle de Gala avec le concours de Mme Nita Savani, la chanteuse Franco-Italienne qui possède l'une des plus jolies voix du Café-Concert ; M. Tamagni, le célèbre ténor, dans ses principales créations ; M. Grinda, le comique typique interprétant ses œuvres ; Les Reisall, les petits duettistes comiques ; les Sœurs Adwiss, dans leurs merveilleux exercices au trapèze aérien ; Liliya and Odeon ! attraction unique et sensationnelle ; Les Oresta, les extraordinaires gymnastes.

Orchestre complet sous la Direction de M. F. Carette, professeur au Conservatoire. Vues nouvelles et inédites.

Dimanche, à midi 1/2 : Apéritif-Concert. Entrée libre, consommation obligatoire. Salle bien aérée.

Matinées à 4 h. 1/2. Soirées à 8 h. 1/2.

Prix des places : Parterres, 1 fr. Galeries 0,75. Promenoirs 0,50. Enfants de moins de 7 ans 1/2 place


# Les Dangers du mal de dos

**Nombreux, variés, souvent méconnus, ils n'en sont que plus redoutables**

Les reins (vulg. rognons), peuvent seuls conserver au sang toute sa pureté.

Aussi, faut-il bien se pénétrer de ceci : le mal de dos, même léger, vague, sourd, passager, même s'il fait suite à un coup, à une chute, à un refroidissement, vient presque toujours des reins, organes purificateurs du sang.

Le mal de Bright ou albuminurie chronique, mortelle maladie des reins celle où le mal de dos est peut-être le plus faible, le rhumatisme, la goutte, les coliques néphrétiques avec leurs souffrances et leurs complications fréquemment mortelles, menacent quiconque néglige de secourir ses reins dès l'apparition du mal de dos ou dès que les urines deviennent troubles, foncées et déposent.

Les Pilules Foster pour les Reins, prises à temps, guérissent le mal de dos. Elles décongestionnent et nettoient les reins, dissolvent et chassent l'acide urique ainsi que l'eau et les sels en excès qui causent les enflures du dessous des yeux, des chevilles (hydropisie). Elles régularisent et clarifient les urines et sont souveraines contre tous les troubles urinaires (envies fréquentes incontinence, etc).

Une preuve facile à contrôler est encore la meilleure garantie de leur efficacité :

Lille, 10, cité Lelombe, rue des Meuniers, M. N. Lestaeghe nous dit : « A la suite d'un effort, je souffrais des reins et mon travail me devenait de plus en plus pénible. Je recommande toujours les Pilules Foster (Lille, pharmacie Leclercq, 16, Grande-Place), qui m'ont donné d'excellents résultats ».

Toutes pharmacies (3 fr. 50 la boîte, six boîtes pour 19 fr.), ou franco par poste : Spécialités Foster, H. Binac, pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris. Demandez et exigez bien les véritables Pilules Foster ; refusez ou faites vous rembourser tout ce qui ne porte pas la marque déposée ci-contre. 3185

# Cours et Conférences

## UNIVERSITÉ DE LILLE

**FACULTE DES LETTRES**

Cours public de M. de Saint-Léger, mercredi 4 juin, de 5 heures 3/4 à 6 heures 3/4. La vie dans le Nord aux 17ᵉ et 18ᵉ siècles. 20ᵉ leçon : Le clergé.

***

Cours public de M. de Saint-Léger, mardi 3 juin, de 5 heures et demie à 6 heures et demie. Histoire de Lille. 20ᵉ et dernière leçon : Lille sous Louis XVI.


**PILULES COLBERT**

STOMACHIQUES - LAXATIVES - DÉPURATIVES

DIGESTION - CONSTIPATION - APOPLEXIE

[illegible] r. du 4-Septembre, Paris - 3 fr. la 1ʳᵉ [illegible]

3206


# CALENDRIER

Samedi 31 mai. — 71ᵉ jour du printemps. — 150ᵉ jour de l'année.

Soleil : Lever à 4 heures 45 ; Coucher à 19 heures 46.

*Le jour croît de deux minutes sur la veille.*

Lune : Lever à 1 heure 36 ; Coucher à 11 heures 06.

Age de la lune : 25 jours.

Temps probable. — Temps généralement chaud et beau avec quelques pluies orageuses.

**BULLETIN METEOROLOGIQUE**

du 30 Mai 1913

Baromètre à 9 h. du matin : 755 m/m.

Baisse depuis hier matin à 9 h. : 4 m/m. 4.

Température de l'air : 24°5.

Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 heures : 2 m/m. 1

Etat hygrométrique : 60.

Direction du vent : Ouest.

Etat du ciel : Pur.


Soins de la Peau

CRÈME SIMON

sans rivale

J. Simon. PARIS


# LE SPORT

**CYCLISME**

**La course « Lille-Calais ». — L'itinéraire**

Les engagements commencent à arriver en bon nombre pour cette intéressante épreuve organisée par le « Nord Sportif » pour le 29 juin.

Voici, pour les futurs concurrents qui voudraient s'entraîner sur la route, l'itinéraire de la course :

Boulevard de la Liberté à Lille, avenue de l'Hippodrome (départ définitif) rue des Bois, Lomme, Wez-Macquart, Chapelle-d'Armentières, Bois-Grenier, Fleurbaix, La Ventie, Estaires (28 kil. 700), Neuf-Berquin, Merville, Haverskerque, Thiennes, Aire-sur-la-Lys (56 kil. 200), Wittes, Racquinghem, Arques, Saint-Omer (74 kil. 300), St-Martin-au-Laert, Moulle, Ardres (97 kil. 300), Les Attaques, Calais, arrivée au Phare (113 kilomètres).

Les engagements sont reçus au « Nord Sportif », 7, rue de l'Orphéon, à Lille, accompagnés du droit d'inscription qui est de trois francs.

**FOOTBALL-ASSOCIATION**

**Assemblée générale de l'Olympique Lillois**

L'assemblée générale du grand Club aura lieu le dimanche 15 juin.

Le Comité de l'Olympique Lillois, à ce sujet, rappelle à ses adhérents l'article 32 des statuts, ainsi conçu :

« Tout sociétaire ayant une proposition à faire à l'assemblée devra la soumettre au Comité au moins quinze jours d'avance ».

Soit avant le 1er juin.

Prière de les adresser à M. le Dʳ Hennart, président, rue du Molinel, 43, Lille.

**COURSES PEDESTRES**

**A Denain.** — Nous rappelons aux coureurs à pied que la course organisée par le Cyclo-Club Denaisien, aura lieu demain dimanche, à 2 heures du soir. Les engagements seront reçus au siège jusqu'à une heure, chez M. Cambien, place de la Mairie.

**JEU DE BALLE**

**La « Pelote Moulinoise » à Lille**

A l'occasion des Fêtes de Lille, dimanche prochain à 2 heures et demie, sur le Ballodrome du Jeu de balle à la Pelote, boulevard des Ecoles, Grande Lutte de secondes spéciales entre Rebaix (Herphelin) et Chapelle-à-Oye (Nève).

**HIPPISME**

**Courses du 30 Mai à Maisons-Laffitte**

Première course. — 1. Monbéam (G. Stern), g. 58.50, pl. 22.50 ; 2. Lilius (O'Neill), pl. 31 ; 3. Radia-Bleu (G. Bartholomew), pl. 54.50. — Non placés : Corbeau, Omnicolore, La Pintade, Rabba, Manon VIII, Oldwar, Pentiche, Lidi, Linetta, France.

Deuxième course. — 1. Annarella (O'Neill) g. 127, pl. 38 ; 2. Hièville (Garner), pl. 15.50 ; 3. Cantilène (Ch. Childs), pl. 21. — Non placés : Bastian, Baladeur, L'Abbé Constantin, Hyovava, Laërte, Triomphe, Canif, Drac, Reuss, Germaine II, Coucals, Sainte-Freya.

Troisième course. — 1. Freeman (O'Neill), g. 18, pl. 13 ; 2. Lavandon (J. Reiff), pl. 17. — Non placés : Camyre, Le Barbichet, Gendarme, Stoeram, Sell un Near.

Quatrième course. — 1. Rasoir (Sharpe), g. 44.50, pl. 23.50 ; 2. Druba (Allemand), pl. 26. — Non placés : Trio, Fairy, Bale, La Moukère, Sahara, Lograno.

Cinquième course. — 1. Luciana (F. Lane), g. 67.50, pl. 18.50 ; 2. Mota (Sharpe), pl. 13 ; 3. Eva II (O'Neill), pl. 17. — Non placés : Réséda IV, La Patoue, Nestor III, Ideal IV, Andiano.

Sixième course. — 1. La Vaneresson (Ch. Childs), g. 125, pl. 41 ; 2. Rayter (G. Stern), pl. 30.50. — Non placés : Mastuvu, Dourgne, Fauche-le-Veat, Reine Blanche, Soliste.

**METAUX**

**Le Havre, 30 mai.**

CUIVRE. — Clôture. — On cote les 100 kilos : courant 167,75, juin 167,75, juillet 169.50, août 169,50, septembre 170,50, octobre 171, novembre 171,50, décembre 172, janvier 172, février 172, mars 172, avril 172.50. Tendance calme.

**Londres, 30 mai.**

CUIVRE. — Comptant 170,78 les 100 kilos, baisse. — 3 mois 170,13 les 100 kilos, baisse.

ETAIN (Détroits). — Comptant 527,50 les 100 kilos, baisse. — 3 mois 531,87 les 100 kilos, baisse.

PLOMB, Espagnol. — Comptant 49,88 les 100 kilos, stationnaire.

ZINC, Ordinaire. — Comptant 67,20 les 100 kilos, baisse.

ANTIMOINE (Régulus). — 77,30 à 80,00 les 100 kilos, stationnaire.

# INDUSTRIE-COMMERCE

## *MARCHES DE PARIS*

**Bourse Commerciale du 30 Mai**

COURS DE CLOTURE

| Colzas | | Seigles | | Lins | | Alcool | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Cour. | 74 50 | Cour. | 18 75 | Cour. | 60 75 | Cour. | 48 75 |
| Proch. | 75 .. | Proch. | 20 .. | Proch. | 61 00 | Proch. | 41 .. |
| J.-A. | 73 75 | J.-A. | 20 .. | J.-A. | 61 .. | J.-A. | 44 50 |
| 4 Mai. | .. | 4 dern. | 18 75 | 4 der. | 61 50 | 4 Mai. | .. |
| 4 der. | 73 50 | 4 Mai. | .. | 4 ov. | 61 50 | 3 S-Oc. | 41 75 |
| 4 Nov. | 73 .. | | | 4 Mai | .. | 4 der. | 48 .. |
| Blés | | Avoines | | Farines | | Sucres | |
| Cour. | 28 60 | Cour. | 21 70 | Cour. | 33 10 | Cour. | 30 87 |
| Proch. | 28 60 | Proch. | 21 90 | Proch. | 33 30 | Proch. | 31 .. |
| J.-A. | 28 75 | J.-A. | 21 60 | J.-A. | 37 60 | J.-A. | 31 .. |
| 4 dern. | 28 60 | 4 der. | 20 50 | 4 der. | 35 30 | 3 der. | 31 37 |
| 4 Mai. | .. | 4 Mai. | .. | 4 Mars | .. | 4 Oct. | 31 75 |

**DEPECHES COMMERCIALES**

Paris, 30 mai.

Le Havre, 10 heures. — Laines (à terme). — Marché calme. Ventes .... balles.

Cour. ... ; juillet 196 50 ; sept. 196 50.

Le Havre, 10 heures — Cotons (à terme). — Soutenus.

Courant 79 ; juin 77 7/8 ; juillet 77 1/2 ; août 77 ; sept. 76 1/8 ; oct. 74 5/8 ; nov. 75 7/8 ; déc. 73 1/2 ; janv. 73 1/4 ; fév. 73 ; mars 73 1/4 ; avril 73 1/8.

Cafés (à terme). — Soutenus. Ventes 4.000 sacs.

Cour. 68 ; juin 68 ; juillet 68 25 ; août 68 25 ; sept. 68 25 ; oct. 68 25 ; nov. 68 25 ; déc. 68 25 ; janv. 68 25 ; fév. 68 25 ; mars 68 50 ; avril .. ..

Le Havre, midi. — Cotons. — Inchangés. Ventes ... balles.

Cafés (à terme). — Baisse 25 c. sur la cote du matin.

On a vendu 12.000 sacs depuis la précédente dépêche.

Hambourg, 10 heures. — Cafés. — Soutenus. Santos good average mai .. ; déc. 56 75.

Pétrole. — Calme. Dispon. 8 55 Rm.

Magdebourg, 12 heures. — Sucres — Lourds. Mai 9 42 ; oct.-déc. 9 70 Rm.

Liverpool, 10 heures — Cotons. — Futurs ouverts en baisse de 1/2 à 1/100.

Cour. à 20 1/2 ; mai-juin 6 28 1/2 ; juillet-août 6 22 ; oct.-nov. 6 06 1/2 ; janv.-fév. 6 01.

Liverpool, 12 h. 35. — Cotons disponibles. — Ventes 10.000 balles.

Cote Amérique bonnes affaires.

Cote Inde baisse de 1/8.

Cote Egypte en baisse de 3/100.

Importations : 23.000 balles.

Londres. — Céréales. — Cargaisons arrivées 0 ; dito à vendre 0. Sucres bruts de betteraves : cour. 9 4 1/2 à .. .. ; oct.-déc. 9 7 3/4 à .. .. Tendance calme.

Anvers. — 2 h. 30. — Laines (cote officielle). — Peignés contrat B : cour. 6 17 ; août 6 10. Ventes 150.000 kilos. Marché soutenu.

Pétrole. — Dispon. 24 3/4 ; juil.-août 25 1/4.

Anvers. — Sucres. Calmes. Cote officielle cristall. disp. export. nouv. coud. 29 1/4 ; Bruts cour. 23 1/8.

Anvers. — Blés. Australie disponible 22 1/8, blé Danube disp. 20 à 21 1/2 ; blé Redwinter dispon. .. à .. ; blé Kurrachee blanc dispon 21 3/8 à .. .. ; Plata 20 à 21 1/4 ; Bourgas .. à .. ; Kansas 21 5/8 à ..

Amsterdam. — Huile de colza : soutenue. Disp. 34 3/4 ; 4 dern. 32 3/8. Huile de lin : calme. Dispon. 27 3/4 ; 4 dern. 25 7/8.

# BOURSE DE LILLE

*DU VENDREDI 30 MAI 1913*

Le rejet de l'impôt de 0,50 voté hier par le Sénat a provoqué de nombreux achats, aussi notre Bourse esquisse un mouvement ascendant bien marqué.

Albi (part.), passe de 396 à 390. — Aniche est en gain de 50 fr. à 2161. — Anzin monte de 60 points à 8660. — Béthune s'élève de 130 fr. à 8700, le 30ᵉ de 4 fr. à 135 fr. — Bruay se traite à 1605 au lieu de 1550, le 10ᵉ à 162,75 au lieu de 155 — Carvin réactionne de 103 fr. à 4775, par contre le 5ᵉ est bien tenu à 950. — Clarence se consolide à 278. — Courrières avance de 220 fr. à 5460 — Dourges cote 515 fr. au lieu de 500. — Drocourt 10ᵉ avance de 740 à 760. — Ferfay est bien influencé à 250 — Flines est stationnaire à 66. — Lens progresse de 70 fr. à 1620, le 10ᵉ de 2 fr. 85 à 164. — Liévin est en hausse de 135 fr. à 4650, le 30ᵉ de 152 à 155,50. — Ligny s'inscrit à 690 au lieu de 660. — Le groupe Marles est bien disposé, le 30ᵉ à 2850, après 2800, le 70 % 5475, 160 fr. de plus-value, le 20ᵉ à 277 contre 266,25 hier. — Meurchin se consolide à 2305. — Ostricourt enregistre une plus-value de 175 fr. à 3125. — Thivencelles augmente de 124 points à 2279. — Vendin s'élève de 85 à 90. — Vicoigne regagne 63 fr. à 1852, le 10ᵉ, 3 points à 160.

Calme au compartiment métallurgique : Fives-Lille à 1680. — Senelle-Maubeuge à 1350, en réaction de 50 points. — Denain-Anzin à 1600, en hausse de 20.

Aux diverses : Margarineries de Béthune à 184. — Lucette à 141.

BRODY, DÉMULIER ET Cᵉ.

Banquiers, 14, rue Royale, Lille.

Téléphone 21.12.

***

| MINES | 30 | 29 | 28 | 27 |
|---|---|---|---|---|
| Albi (le 5ᵉ) ... | 390 .. | .... | .... | 396 .. |
| Aniche ........ | 2161 .. | 2101 .. | 2100 .. | 2170 .. |
| Anzin ........ | 8660 .. | 8600 .. | 8640 .. | 8650 .. |
| Bully-Grenay | 8700 .. | 8570 .. | 8610 .. | .... |
| — 50ᵉ.. | 135 .. | 130 .. | 131 .. | 134 .. |
| Blanzy ........ | .... | 730 .. | 734 .. | .... |
| Bruay ........ | 1605 .. | 1550 .. | 1601 .. | 1550 .. |
| Id (le 10ᵉ).. | 162 75 | 155 .. | 160 25 | 164 .. |
| Carvin ........ | 4775 .. | .... | .... | .... |
| Carvin (le 5ᵉ) | 950 .. | 940 .. | 930 .. | 946 .. |
| Clarence ...... | 278 .. | .... | 280 .. | 281 .. |
| Couch. Béth. .. | .... | .... | .... | .... |
| Courrières ... | 5460 .. | 5256 .. | 5456 .. | .... |
| Crespin ...... | .... | 39 .. | .... | 90 .. |
| Douchy ........ | 960 .. | 955 .. | 990 .. | 990 .. |
| Dourges (100ᵉ) | 515 .. | 500 .. | 510 .. | 515 .. |
| Drocourt 1.800ᵉ | .... | .... | .... | .... |
| — (10ᵉ) | 760 .. | 740 .. | .... | 810 .. |
| Drocourt 3.500ᵉ | .... | .... | .... | .... |
| — (10ᵉ) | 780 .. | 740 .. | .... | 810 .. |
| Eplnes ........ | .... | .... | .... | .... |
| Escarpelle .... | 805 .. | 808 .. | 811 .. | 816 .. |
| Ferfay ........ | 250 .. | 245 .. | 250 .. | 235 .. |
| Flines-Roches | 66 .. | 66 .. | 66 .. | 66 .. |
| Lens act. ant. | 1620 .. | 1581 .. | 1580 .. | 1631 .. |
| — (10ᵉ) | 164 .. | 155 75 | 158 75 | 162 50 |
| Liévin ........ | 4650 .. | 4515 .. | 4550 .. | 4670 .. |
| — (300ᵉ) | 155 50 | 152 .. | 151 50 | 154 75 |
| Ligny-l.-Aire. | 690 .. | 660 .. | 691 .. | 690 .. |
| Marles 30 0/0 | 2850 .. | 2800 .. | 2800 .. | 2820 .. |
| — 70 0/0 | 5475 .. | 5315 .. | 5345 .. | .... |
| — (20ᵉ) | 277 .. | 266 25 | 268 75 | 276 .. |
| Meurchin ...... | 2305 .. | 2255 .. | 2310 .. | 2356 .. |
| Nord d'Aisle. | .... | .... | .... | .... |
| Ostricourt .... | 3125 .. | 2950 .. | 3000 .. | 3100 .. |
| Thivencelles .. | 2279 .. | 2155 .. | 2150 .. | 2180 .. |
| Vicoigne ...... | 1852 .. | 1789 .. | 1807 .. | 1830 .. |
| — 10ᵉ.. | 160 .. | 157 .. | 161 .. | 160 .. |
| Vendin-l.-Aétk | 90 .. | .... | 84 .. | 90 .. |

**ACTIONS**

**Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux**

Denain et d'Anzin, 1600 ; Société métallurgique de l'Escaut, 1725 ; Fives-Lille, 1680 ; Senelle-Maubeuge, 1350.

**Banques**

Banque régionale du Nord, 500 ; H. Devilder et Cie, 601.

**Gaz, Electricité**

Gaz de Wazemmes, 600.

**Sociétés diverses**

Lille-Bonnières et Colombes, 600 ; Société Française des Karpathes, 1550 et 1405 ; Margarinerie de Béthune, 184 ; La Lucette, 141.

**OBLIGATIONS**

**Emprunts (Villes et Départements)**

Département du Nord 1896, 470.

**Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux**

Blache-Saint-Vaast, 503.

**Charbonnages**

Aniche 1906, 475 ; Marles 1906 et 1909, 465 ; Ostricourt 1910, 466.

# BOURSE DE PARIS

DU VENDREDI 30 MAI 1913

Les préliminaires de paix sont enfin signés, c'est déjà quelque chose, mais il reste encore bien des difficultés à vaincre. Les sentiments entre les Alliés d'hier semblent vouloir s'aggraver. Les places étrangères sont assez bien tenues ; ici la situation monétaire est bonne et les opérations de liquidation se feront sans difficultés. On peut espérer une petite reprise prochaine. Notre marché, qui ouvre soutenu, ne tarde pas à fléchir et clôture un peu au-dessous de la veille.

Le 3 % qui balance se peu se fixe en clôture à 85,20.

Les Fonds d'Etats étrangers sont calmes : Extérieure 90.15. Russe Consolidé 91,30. Serbe 81,75. Turc 86,90.

Les Etablissements de Crédit changent peu : Banque de Paris 1766, Crédit Lyonnais 1660. Union Parisienne 1220. Crédit Foncier 900, Banque Franco-Américaine 480.

On annonce la prochaine constitution au capital de 100 millions de francs, de la Banque Nationale de Crédit. La souscription des actions libérées du quart et émises à 515 fr., est ouverte dès maintenant et sera close le 1 juin prochain. Les souscriptions sont reçues aux guichets du Comptoir d'Escompte de Mulhouse, dans ses succursales et agences, et à la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie. A chaque souscripteur, une part de fondateur, jouissant d'avantages spéciaux, est réservée par trois actions attribuées.

Les valeurs de traction sont calmes mais assez bonnes : Métro 627. Nord-Sud 173. Omnibus 785.

Valeurs d'électricité [illegible] : Distribution [illegible].

Les valeurs russes sont un peu meilleures : [illegible]

Le compartiment cuprifère est lourd ; Le Rio s'échange à 1865. Tharsis 164.50.

Valeurs de caoutchouc calmes ; Malacca 228. Caoutchoucs 120.50.

Parmi les titres de pétrole : Columbia se traite très ferme aux environs de 1920. Lianosoff 564.

L'Azote fait 335. La Camp Bird 28,75.

NOVEL,

42, Rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

***

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 3 0/0 .......... | 85 20 | Ville Paris | 1865 | .... |
| 3 0/0 amort..... | 91 .. | » | 1871 | 378 50 |
| Banq. de France | .... | » 2/5 | 1871 | 100 .. |
| Banque de Paris | 1766 .. | » | 1875 | 510 .. |
| Comp. d'escomp. | 1000 .. | » | 1876 | 510 .. |
| Crédit Foncier .. | 900 .. | Ville Paris | 1892 | 300 .. |
| Crédit Lyonnais. | 1656 .. | » 1/4 | 1892 | [illegible] |
| Société Générale | 816 .. | » | 1894-1896 | 340 .. |
| Est ............ | 80[illegible] | » 1/4 | » | 80 25 |
| Paris-L.-Médit. | 1275 .. | » 60/0 | 1898 | 360 .. |
| Midi .......... | 1127 .. | » 1/4 | 1898 | [illegible] |
| Nord .......... | 1600 .. | Métro à 0/0 | 1899 | 410 .. |
| Orléans ........ | .... | Métro 6 1/4 | 1899 | 89 .. |
| Ouest .......... | 876 .. | » 6 1/3 | 1904 | 385 .. |
| Transatlantique. | 172 .. | » 1/6 | 1901 | 77 50 |
| » act. prior. | 877 .. | » 2 3/4 | 1905 | 340 .. |
| Omnibus Paris | 72[illegible] | Métro 1/4 | 1905 | 89 50 |
| Suez .......... | 5385 .. | » 6 3/4 | 1910 | 330 .. |
| Espag. ext. 4 0/0 | 90 .. | Mᵉˢ. demies | 1810 | 256 25 |
| Italien 3 3/4 0/0. | 97 40 | Foncières | 1879 | 460 .. |
| Japonais 1905 | 88 80 | » | 1880 | 310 .. |
| Japonais 1907 | .... | » 6.00 % | 1883 | 39[illegible] |
| Portugais 6 0/0. | 64 80 | » 5ᵉˢ | 1885 | 9[illegible] |
| Russe cons. 4 0/0 | 91 30 | Foncières | 1895 | 413 .. |
| » 3 0/0 1891 | 76 65 | » | 1901 | 403 .. |
| Russe 3 0/0 1896. | 72 .. | Foncières | 1909 | 319 .. |
| Russe 5 0/0 1906. | 102 80 | Communales | 1879 | 436 .. |
| » 1909. | 99 45 | Comm. 1/6 | 1879 | 95 .. |
| Russe 1867-69... | 98 50 | Comm. | 1880 | .... |
| » 3 0/0 1890... | 76 80 | » | 1891 | 356 .. |
| » 4 0/0 1889... | 89 80 | » | 1892 | 400 50 |
| » 4 0/0 1890... | 88 50 | » | 1899 | 309 .. |
| » 4 0/0 1893... | 98 10 | » | 1906 | 460 .. |
| » 4 0/0 1894... | 89 45 | Est anc. ........ | | 416 .. |
| » 4 0/0 1901... | .... | Est nouv. ........ | | 40[illegible] |
| » 4 1/2 1909... | .... | P.-L.-M. anc. .... | | .... |
| Banque Autrich. | 647 .. | P.-L.-M. nouv. .. | | [illegible] |
| Banq. Ottomane | 655 .. | Midi anc. ........ | | [illegible] |
| Nord d'Espagne. | 436 .. | Midi nouv. ........ | | [illegible] |
| Tonkin 1896 | 79 90 | Nord 3 0/0 Anc. | | 410 00 |
| Madagascar 1897 | 75 75 | Nord 3 0/0 Nouv. | | 40[illegible] |
| Madagascar 1903. | 85 .. | Nord 6 1/2 0/0. | | 391 .. |
| Crédit Industr. | 719 .. | Orléans anc. ...... | | [illegible] |
| Est Algérien .. | [illegible] | Orléans [illegible] | | [illegible] |
| Autriche 4 0/0.. | [illegible] | Ouest anc. ...... | | [illegible] |
| Egypte Privilég. | [illegible] | Ouest nouv. ...... | | [illegible] |
| Egypte Domain. | [illegible] | [illegible] | | [illegible] |
| Hongrois 4 0/0. | [illegible] | Tharsis | | [illegible] |
| Dyle et Bacalan. | [illegible] | Chartered | | [illegible] |
| Fives-Lille | [illegible] | East Rand | | [illegible] |
| Chargeurs réun. | [illegible] | Ferreira | | [illegible] |
| Ville [illegible] | [illegible] | [illegible] | | [illegible] |
| Ville d'Amiens. | 111 75 | Rand Mines | | [illegible] |
| Ville [illegible] | [illegible] | Robinson Deep. | | [illegible] |
| Ville de Lyon. | [illegible] | Robinson Gold | | [illegible] |

# BOURSE DE BRUXELLES

DU VENDREDI 30 MAI 1913

**Terme** : L'allure du marché à terme est aussi calme que précédemment, après un début plus ferme, les cours faiblissent en clôture. Brazilian Traction 465. Mexico de 526 à 528. Argentine Railways 166 à 168 1/2. Les Chemins Espagnols se maintiennent. Saragosse 460. Nord d'Espagne 460.

**Comptant** : Comme à la coulisse le calme règne sur toute la ligne au parquet, les affaires n'ont aucune ampleur et les tendances sont indécises. Les Valeurs Coloniales sont peu traitées. Ord. Katanga 2762. Fond. Lacourt 906,50. Les Tramways sont fermes. Fond. Barcelone 1175. Economiques 980,50. Div. Mutuel 660. Les Valeurs Sidérurgiques et Charbonnières sont un peu mieux tenues. Auvelais 855. Espérance Longdoz 873. [illegible] Ferté-Tildé [illegible] 1912. [illegible] 1360. [illegible] milhes 1120. Priv. et Ord. Prokhorow 385 et 715,50.

Rien de spécial aux Zincs et Glaceries.

Aux Etrangers à part la reprise des titres russes il ne se produit rien d'intéressant. Dnièprovienne 3310. Russo-Belge 3[illegible]. Ord. Union Minière et Métallurgique de la Russie 665.

**E. Stallaerts et Lowenstein.**

***

| | | | |
|---|---|---|---|
| Rente à ⁰/₀ ... | 76 50 | Gr. Mach. à Feu | .... |
| Anvers 1887 .... | .... | Horloge ........ | 1915 .. |
| Anvers 1906 .... | .... | [illegible] | .... |
| Bruxelles 1886 | .... | [illegible] | [illegible] |
| Bruxelles 1905 | .... | [illegible] | [illegible] |
| Gand .......... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Lots du Congo. | 75 50 | [illegible] | [illegible] |
| Banque Nation. | 3850 .. | [illegible] | [illegible] |
| Actions Congo . | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Div Tr. Brux. | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Union Tramw. | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Angleur ...... | [illegible] | [illegible] | 1400 .. |
| Cockerill ...... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |